



Devis non signé garagiste

Par **Nikita64**, le **03/05/2016** à **08:23**

Bonjour,

Qui peut me dire Problème sur DS3 en 2014

découverte du boitier presque vide, donc remis du liquide, le 19 août la même chose. Depuis juin 2014, plusieurs fois passages au garage pour signification soucis avec mon boitier d'eau de liquide de refroidissement, celui-ci se vide anormalement, réponse on remet du produit et on regarde, ce que je fais à chaque voyage, je reviens le 26/8/2014 donc la l'ouvrier met du liquide et le lendemain je reviens au garage et re fuite, ce qu il constate, donc prise de RDV pour le 28/8/2014 à 17H45 et là il garde ma voiture pour faire le changement de la pièce défectueuse et je récupère ma voiture le 29/08/2014 comme ma voiture, je lui dis Citroën est responsable il m'a dit oui, ayant regardé sur internet les divers forum à ce sujet et c'est pas triste.

Donc en reprenant ma voiture, pas de facture a payer ni de devis signé ni rien. sur la facture il est bien précisé PARTICIPATION CITROEN . Alors je ne vois pas pourquoi je dois payer le montant demandé.

A ce jour convocation au Tribunal le 7 juin car j'ai fais opposition à l'injonction de paiement de cette facture.en fait c'est un duplicata que j'ai reçu le 9/09/2014

Merci de votre attention à ma demande..très cordialement
Nikita64